Le 20/03/2026 - Communiqué de presse - Auteur : Mairie de Colomiers | Temps de lecture : +/- 2 minutes et 30 secondes

Karine
Traval-Michelet réélue maire de Colomiers

COMMUNIQUE DE PRESSE
Colomiers, le 20 mars 2026

Conseil municipal d'installation
Karine Traval-Michelet réélue maire de Colomiers

A l'issue des élections municipales qui ont vu la liste Esprit Colomiers 2026 l'emporter au 1er tour avec 51,35% des suffrages exprimés, le Conseil municipal d'installation réuni ce vendredi 20 mars 2026 a élu Karine Traval-Michelet Maire de Colomiers. Les 43 élus qui composent le Conseil municipal de la Ville de Colomiers ont également procédé à l'élection des 10 adjoints et ont désigné leurs représentants au sein du Centre communal d'action sociale et de santé ainsi que de la Commission d'appel d'offres.

« Aujourd'hui, Esprit Colomiers, avec vous toutes et tous, chères et chers collègues, ouvre une nouvelle page pour notre commune. ***Je veux l'écrire avec vous, comme je l'ai toujours fait, dans le respect de nos différences et surtout dans le respect réciproque.*** *Nous accueillons dans cette assemblée de nouvelles et nouveaux élus. A chacune et à chacun d'entre eux, sans exclusive, je souhaite la bienvenue dans notre maison commune.*

Alors que le contexte national et international plonge chaque jour davantage notre pays dans une grande instabilité, que nos concitoyennes et nos concitoyens affrontent les crises successives dans une inquiétude croissante pour leur avenir, ***je veux dire ici, à nouveau, que je veillerai avec mon équipe Esprit Colomiers à continuer à leur garantir un cadre de vie apaisé, par la mise en œuvre de notre projet articulé autour de 5 piliers : une ville bien gérée, une ville protégée et solidaire, une ville dynamique et citoyenne, une ville attractive et innovante, une ville ambitieuse.***

Le mandat s'ouvre donc, je le disais, dans un contexte particulièrement complexe, et dans ces conditions, il nous revient de réaliser notre programme pour ***prendre soin des Columérines et des Columérins tout en préparant l'avenir pour le Colomiers de demain****. Nous le ferons avec l'appui et l'expertise de nos services municipaux dont, vous le savez, je suis extrêmement fière. Nous continuerons à avancer ensemble dans le cadre d'une organisation administrative solide et d'un dialogue social que j'ai toujours privilégié et profondément respecté.*

Comme nous l'avons toujours fait, nous associerons tous nos partenaires à cet élan pour bâtir le Colomiers de demain : *la Région Occitanie, l'Europe, l'Etat, le Conseil départemental de Haute-Garonne et Toulouse Métropole.*

Alors, sans attendre, nous lancerons dans les prochaines heures les premiers travaux de notre programme pour les Columérines et les Columérins, avec force, avec énergie, avec détermination, avec passion pour Colomiers ! » **a notamment déclaré Karine Traval-Michelet, réélue Maire de Colomiers.**

Le Conseil municipal a également procédé à l'élection des 10 adjoints qui composeront l'exécutif municipal aux côtés de la Maire de Colomiers :

- 1er adjoint : Philippe Briançon
- 2e adjointe : Catherine Clouscard
- 3e adjoint : Christophe Corbi
- 4e adjointe : Ségolène Labbé
- 5e adjoint : Cédric Aït-Ali
- 6e adjointe : Martine Berry-Sevennes
- 7e adjoint : Benjamin Rioux
- 8e adjointe : Caroline Vauchère
- 9e adjoint : Théodore Aubin
- 10e adjointe : Marie-Christine Chanchorle

Dans les prochains jours, la Maire de Colomiers prendra les arrêtés déterminant le périmètre des délégations des adjoints ainsi que des conseillers délégués.

Pour rappel, à l'issue des élections municipales du 15 mars 2026, **les 43 sièges qui composent le Conseil municipal sont répartis de la manière suivante :**

- Esprit Colomiers 2026 : 33 ;
- Ambitions Colomiers : 6 ;
- Colomiers à cœur : 2 ;
- A Colomiers, changeons d'ère : 2.

La liste des conseillers municipaux est à retrouver en suivant ce lien : https://www.ville-colomiers.fr/a-la-une/une/elections-municipales-2026-resultats-du-1er-tour
A la suite de la démission de Madame Sylvie Janvier, élue sur la liste Ambitions Colomiers, et conformément au code électoral, Jean Begni a intégré le Conseil municipal.

Vous trouverez en pièce jointe une photo du Conseil municipal de ce vendredi 20 mars 2026 (Mairie de Colomiers).

Revoir le Conseil municipal et consulter les délibérations : https://www.ville-colomiers.fr/1/ma-ville/conseil-municipal/seances-du-conseil-municipal

VOS CONTACTS

Fréderic Neuman
05 61 15 22 98
06 19 45 88 18
frederic.neuman@mairie-colomiers.fr